

DRAC NOIR

JOURNAL MUNICIPAL D'ORCIÈRES | HIVER 2025-2026 | #68

infos



De grandes évolutions sur le domaine skiable cet hiver



Palais des sports
**LA MODERNISATION
A DÉBUTÉ**

Économie
**ZONE DE RIOU CLARET :
LE PROJET AVANCE**

Événement
**LE TOUR DE FRANCE
À ORCIÈRES EN 2026**



La zone humide du plateau de Jujal étudiée par des chercheurs

13

| | |
|--|---|
| Édito du maire | 3 |
| Travaux | 4 |
| Palais des sports : le chantier de modernisation engagé | 4 |
| Endommagé par les crues, le pont des Cotes reconstruit | 6 |
| La cabane de Bailou rénovée | 8 |
| Zone d'activité de Riou Claret : le projet en marche | 9 |



De grandes évolutions sur le domaine skiable cet hiver

16

| | |
|---|----|
| Etat-civil | 11 |
| Intercommunalité : biodéchets, le grand détournement | 14 |
| Orcières engagée pour préserver l'environnement | 21 |
| Les grandes dates de l'hiver | 23 |
| Associations | 24 |
| La crèche d'Orcières a rouvert ses portes | 26 |
| D'où viennent les noms doubles d'Orcières ? | 27 |
| Sports | 28 |
| Les horaires des navettes | 31 |



Le Tour de France à Orcières le 23 juillet

22



Patrick RICOU Maire d'Orcières

L'année 2025 a été celle de la première concrétisation de notre projet de station. La construction du télésiège 6 places débrayable de la Muande, la suppression de plusieurs remontées obsolètes, la valorisation de la partie Ouest du domaine skiable et de la piste des Vallons qui offre un splendide panorama sur notre vallée, la refonte du front de neige des Drapeaux avec l'installation d'un tapis roulant à galerie couverte (...) sont la première étape des projets prévus dans le cadre de la DSP du domaine skiable de 2022. La rénovation du Palais des sports, en cours depuis le mois de septembre, est une autre priorité. Enfin, les marchés de travaux pour le futur parking sont en cours de finalisation et tout laisse penser que ce chantier pourra démarrer en avril.

La mise en œuvre de ces projets concrétise notre ambition pour la station. Tous ces projets ont une cohérence d'ensemble pour l'avenir de notre destination.

Ces investissements de la Semilom et de la commune renforcent notre attractivité. Mais, au-delà de cela, ils nous permettent d'être plus rationnels en coûts de fonctionnement, de réduire le nombre de pylônes sur notre domaine et, bien évidemment, d'améliorer notre niveau de service. Ils répondent aussi à notre volonté de mettre en avant une partie du domaine skiable qui était sous-utilisée.

Concernant le Palais des sports, nous avons la chance d'être dotés de cet élément différenciant, et nous souhaitons lui donner des ambitions plus importantes encore. Le Palais des sports doit non seulement mieux satisfaire nos clients, grâce aux aménagements en cours, mais il doit nous permettre d'aller vers de nouveaux marchés tels que les stages sportifs ou les séminaires d'entreprise. C'est un projet qui a du sens au regard de la nécessaire diversification des stations.

Quant au parking et aux aménagements associés, ils nous amèneront une meilleure qualité de vie, un accueil plus adapté au cœur de la station et une amélioration de la circulation.

Nos partenaires nous soutiennent grâce à la cohérence globale de notre projet

La réalisation de ces projets est rendue possible par le soutien des partenaires financiers qui nous accompagnent : l'Etat, la Région et le Département. S'ils nous suivent de cette façon, c'est aussi grâce à la cohérence d'ensemble de notre projet.

Je me réjouis également que, pour la sixième fois, Orcières accueille le Tour de France. Ce sera un moment fort de notre saison estivale. Nous allons fédérer toutes les énergies pour être à la hauteur de l'événement, qui aura une résonance particulière à trois jours de l'arrivée sur les Champs-Elysées.

En attendant, notre saison hivernale s'ouvre sous d'excellents auspices : l'enneigement est là, les transformations du domaine skiable mettent la station à l'honneur dans les médias et nous relevons un bon niveau de réservations.

Je souhaite une très bonne saison à tous les acteurs d'Orcières Merlette 1850. Gageons que tous nos efforts leur seront bénéfiques. Je vous souhaite également, à toutes et tous, de très belles fêtes de fin d'année.

DRAC NOIR infos

Journal gratuit édité par la commune d'Orcières

Dépôt légal : juillet 2001. Parution : décembre 2025.

Directeur de la publication : Patrick Ricou

Coordination éditoriale et reportages : Jean-Christophe Sarrazin (agence Kangourou), avec les élus et les services de la mairie d'Orcières et ses partenaires.

Crédits photos : Gilles Baron, Marie-Françoise Gervais, mairie d'Orcières, CCCV, CDS Digital system, Office de tourisme, Jean-Luc Joseph, Aix-Marseille Université/CNRS, CIS d'Orcières, Semilom, Mael Bienvenu, Serge Gleize, Patrick Domeyne (Addet), associations d'Orcières

Pour les lecteurs qui n'habitent pas en permanence à Orcières et qui souhaitent recevoir « Drac Noir Infos », il suffit d'adresser une enveloppe grand format avec deux timbres verts (une enveloppe par numéro) à la mairie d'Orcières - Commission information - 05170 Orcières.

Retrouvez également Drac Noir Infos sur le site www.orcieres-mairie.fr.

Conception et réalisation : Agence Kangourou, Gap.
Impression : Doc Innov

Palais des sports : le chantier a été engagé en septembre

Les travaux de rénovation et de modernisation du Palais des sports ont commencé comme prévu début septembre. Pour cette première phase, c'est le niveau intermédiaire qui est concerné : les locaux administratifs et l'espace bien-être qui va être déplacé pour offrir une vue sur le paysage. Le chantier va se poursuivre pendant l'hiver, mais il n'affectera pas le fonctionnement de la piscine, de la patinoire et du bowling, qui seront ouverts normalement.

A partir du mois d'avril, le chantier va s'étendre à la piscine et au bowling, qui vont être rénovés et modernisés. Le Palais des sports sera donc totalement fermé au public d'avril à décembre 2026.

La salle polyvalente actuelle va être déplacée dans l'espace entre le parking et le Palais des sports. Elle sera directement accessible depuis le parvis supérieur.



Le planning est particulièrement serré et les travaux techniquement complexes. Toutes les entreprises sont mobilisées pour relever ce défi.

Ce chantier très important bénéficie d'importantes aides de l'Etat, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Département et de la Semilom.

Au vu du budget, l'Etat a d'ailleurs demandé une étude d'impact sur les finances de la commune. Selon ce document réalisé par la Direction des Finances publiques (DGFIP), « l'analyse prospective montre que le projet, bien que particulièrement important (13,5 M€ HT) est bien équilibré. Les réserves de la commune, les subventions sollicitées et le montant des emprunts prévus permettent de financer sans problème le projet, mais aussi de faire face au décalage dans le temps entre la réalisation des dépenses et la perception des recettes d'investissement. »

| Dépenses | Montant | Subventions | Montant | % |
|---|------------------------|--|-----------------------|-------------|
| Travaux | 11 752 665,00 € | | | |
| Maîtrise d'œuvre | 1 457 330,46 € | | | |
| Études annexes | 85 586,00 € | | | |
| 1 ^{ère} tranche (déjà financée) | 3 211 182,00 € | Région | 1 284 472,00 € | 40 % |
| | | Département | 642 236,00 € | 20 % |
| 2 ^{ème} tranche thermique (accordée) | 2 044 740,00 € | Fonds Vert (Etat) | 1 000 000,00 € | 49 % |
| | | Département | 460 000,00 € | 22 % |
| 3 ^{ème} tranche 2025 (accordée) | 4 019 829,73 € | DETR (Etat) | 200 991,00 € | 5 % |
| | | Région (3 ^{ème} et 4 ^{ème} tranches) | 1 086 647,00 € | 27 % |
| | | Département (3 ^{ème} et 4 ^{ème} tr.) | 869 000,00 € | 22 % |
| | | Semilom | 150 000,00 € | 4 % |
| 4 ^{ème} tranche 2026 | 4 019 829,73 € | DETR (Etat) | 1 000 000,00 € | 25 % |
| | | Région | - | |
| | | Département | - | |
| | | Semilom | 300 000,00 € | 7 % |
| TOTAL | 13 295 581,46 € | Total des subventions | 6 993 346,00 € | 53 % |

Parking : lancement du chantier prévu en avril

À ce moment où nous écrivons ces lignes, l'appel d'offres pour la construction du parking des Drapeaux est en cours d'analyse. Certains lots ont pu être attribués, d'autres vont devoir être relancés. Globalement, les budgets prévisionnels seront respectés.

Si tout se déroule comme prévu, les travaux pourront commencer dès le mois d'avril avec la réalisation des pieux de la paroi clouée et du terrassement. Cette phase devrait se poursuivre jusqu'au début de l'été.

Les déblais seront transportés sur le domaine skiable où ils seront disposés pour élargir ou améliorer le profil de certaines pistes.

Les travaux s'interrompront lors de chaque saison d'hiver, afin de ne pas affecter le fonctionnement de la station. Le parking pourra être ouvert au stationnement, au moins partiellement, à l'hiver 2028/2029.

En début d'été 2029, l'ouvrage sera terminé et le cœur de station sera dans sa nouvelle configuration.

| Dépenses | Montant |
|---|-----------------------|
| Coût des travaux | 15 486 422,00 € |
| Études | 80 000,00 € |
| Maîtrise d'œuvre | 1 361 256,49 € |
| Budget général (salle polyvalente, halle, place) | -2 000 000,00 € |
| Total budget parking | 14 927 678,49 € |
| Plan de financement | Montant |
| Région (accordé) | 1 428 881,00 € |
| Département (demande 2026/2027) | 1 000 000,00 € |
| DET (État - demande 2027/2028) | 1 000 000,00 € |
| TOTAL des subventions | 3 428 881,00 € |
| Subvention Budget général | 3 000 000,00 € |
| Autofinancement | 8 498 797,49 € |

Un local pour les infirmières à la station

À ce printemps, les infirmières de la commune ont sollicité la mairie pour trouver un local sur la station afin de pouvoir y accueillir les patients. Leur volonté était qu'il soit accessible à tous et assez central.

Après réflexion, la commune a décidé de transformer un des sanitaires du Palais des sports, directement accessible depuis la rue des Ecrins. Ce nouveau cabinet d'infirmières sera loué



par la commune. L'entreprise A rénovation a réalisé ces travaux pour un montant de 13 235 €.

475 000 € injectés dans la voirie



Comme chaque année, un important programme de rénovation du revêtement des routes communales a été conduit par la Société Routière du Midi pour un montant de 475 890€ HT.

Aux Tourrengs, la route d'accès a été reprise à la suite des travaux d'Enedis et du Syme 05. La route d'Arthouze, dont une portion était complètement détruite, a été refaite, ainsi que les traversées d'Archinard et des Chabauds, et la route de Serre Eyraud en aval du village. Sur la station, plusieurs voies ont bénéficié d'une reprise à l'éмульSION de bitume.

Fin 2024, des réfections de la chaussée étaient intervenues aux Ratiers, au parking de Roc Diolon, sur la voie d'accès à la déchetterie, sur une impasse aux Marches, à l'entrée de Bellevue et à l'entrée de la station.

Des glissières en bois installées sur plusieurs voies

Un programme de pose de glissières bois a été engagé par la commune afin de sécuriser plusieurs voies. Confié à l'entreprise Signature, il a représenté un investissement de 38 100 € HT, dont 50% ont été cofinancés par le Département.

Ces glissières ont été installées dans la descente vers la déchetterie, l'accès au lotissement de Montcheny, à l'entrée de la station et dans le village de Bousensaye.

Par ailleurs, un mur de soutènement a été reconstruit par l'entreprise Gentiane TP aux Veyers en aval de la route pour un montant de 9096 € HT.

Le pont des Cotes reconstruit après les crues de 2023 et 2024

Les crues successives de l'automne 2023 puis du printemps 2024 avaient eu raison de la culée rive gauche du pont des Cotes, et toute la travée s'était effondrée. L'entreprise Ozé a été chargée de la reconstruction de cet ouvrage qui est un élément important du patrimoine communal. La reconstruction de la partie détruite représente un investissement de 110 748 € HT, pris en charge à 90 % par l'Etat, la Région et le Département.

Il est le témoin d'un temps pas si lointain où l'accès à Serre Eyraud s'effectuait uniquement par ce sentier. La route entre les Ricous et le village n'a été construite que dans la deuxième partie des années 50.

L'utilisation de bois lamellé collé a permis de supprimer un appui dans le lit du Drac : c'est une touche de modernité apportée à l'ouvrage tout en conservant son image et ses caractéristiques traditionnelles. Entièrement en bois de mélèze, il a résisté à bien des



crues avant de céder aux assauts de celle d'octobre 2023.

Gageons qu'avec cette rénovation, il pourra permettre la traversée du Drac pendant de longues années encore.

Près de 100 logements communaux à Orcières

La commune dispose d'un parc de près d'une centaine de logements répartis presque à part égales entre logements permanents (46) et saisonniers (50). Ils se situent en partie dans des bâtiments construits et aménagés à cet effet (Les Perdrix Blanches, la Maison de l'Auche) pour les permanents, ou Roc Diolon pour les saisonniers. Il existe par ailleurs des logements diffus dans des propriétés (Plein Soleil, le Rond-Point des Pistes...).

Leur gestion et leur entretien sont assurés en grande partie en régie par un agent administratif pour les baux, les loyers et les réservations et un agent technique pour les états des lieux d'entrée et de sortie, l'entretien courant et les travaux plus importants avec l'aide de toute l'équipe technique (plombier, électricien, menuisier...). Pour des rénovations complètes, la commune fait appel à des entreprises.

Cette année, la commune a fait réaliser le diagnostic DPE. À la suite de ses conclusions, des travaux devront être entrepris au printemps sur le bâtiment de la Poste pour renforcer l'isolation de la toiture.

Les comptes des logements saisonniers sont individualisés dans un budget annexe (hors l'investissement qui reste dans le budget principal de la commune). Le fonctionnement tend de plus en plus vers l'équilibre, les logements sont tous loués en saison et de plus en plus souvent les loyers sont directement pris en charge par les employeurs. En 2024, la subvention d'équilibre s'est limitée à 9813 €.

Malgré les efforts de la commune, ce parc de logements ne suffit pas à satisfaire tous les besoins. La problématique du logement des saisonniers reste importante pour les employeurs.

Maison de l'Auche : les garde-corps remplacés

Devenus dangereux, l'ensemble des garde-corps des balcons de la maison de l'Auche ont été remplacés par l'entreprise Ozé.

Les escalators remis à neuf

Ils grinçaient, miaulaient, puis finissaient par s'arrêter. Les pannes à répétition des escalators devenaient très gênantes pour les usagers et difficiles à gérer. La commune a choisi un maître d'œuvre, Socotec, afin d'établir un diagnostic et établir un cahier des charges pour leur rénovation. Un appel d'offres s'en est suivi et Koné a été retenue pour la remise à neuf des quatre escalators. Les travaux ont commencé en septembre et reprendront en avril, après une interruption pour la saison. L'été 2026 verra donc un équipement remis à niveau et plus performant énergétiquement (les escaliers s'arrêteront seuls en l'absence de passagers). La commune a consacré 1,2 M€ à ces travaux.

Travaux de rénovation à la station d'épuration

La station d'épuration d'Orcières a été construite en 1985. En 2005, elle a fait l'objet d'une rénovation importante et de l'ajout d'un étage biologique pour améliorer ses performances épuratoires. Cet étage a donc maintenant 20 ans. Son élément essentiel est le « Biofor », un dispositif où des bactéries dégradent les matières organiques. Il est divisé en trois parties, ce qui permet à la station de s'adapter aux variations de volume des effluents qui est très important dans la commune.

Une première partie a fait l'objet de réparations rapidement après sa construction, la deuxième a été rénovée cet automne. C'est une opération technique complexe car il faut pomper le matériau filtrant



(pouzzolane) et changer le dispositif d'injection d'air (buse-lures, oxazur). Le choix a été fait de les remplacer complètement pour installer des canalisations inox, plus adaptées à ce milieu particulièrement agressif. La même opération devra être conduite pour la troisième partie dans les années qui viennent. Les travaux ont été réalisés par la Saur pour un montant de 95 120 € HT pour lesquels la commune a reçu 70% de subventions (47 660 € de l'Agence de l'eau et 19 024 € du Département).

Serre Eyraud raccordé à la Step de Chabottes

Le réseau d'assainissement de Serre Eyraud était jusqu'à présent raccordé à la station d'épuration d'Orcières grâce à un poste de relevage et à une canalisation qui franchissait le Drac au niveau des Garnauds. Plusieurs fois, lors des dernières crues, elle a été endommagée. La reconstruire au même endroit était techniquement très complexe. Le choix a donc été fait de raccorder Serre Eyraud au réseau des Ricous et de les évacuer sur la station d'épuration (Step) du moyen Champsaur à Chabottes. La commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas et le SIVU d'assainissement ont rapidement donné un accord

de principe. La commune d'Orcières s'est de son côté engagée à éliminer au maximum les eaux parasites de son réseau. Le schéma directeur et les tests réalisés ont permis de déceler les problèmes et de proposer des solutions. Les travaux ont été réalisés cet automne par l'entreprise SATP, avec le concours financier de l'Agence de l'eau et du Département. Une convention sera signée avec la commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas pour la participation aux frais d'entretien du poste de relevage des Ricous et avec la Step du moyen Champsaur pour le traitement des effluents.

Réseaux : poursuite de la rénovation à Merlette

La rénovation de tous les réseaux (eau, assainissement, pluvial, éclairage public, téléphonie) se poursuit dans la partie ouest de la station. Une troisième tranche est prévue l'année prochaine. L'objectif est de remplacer tous les réseaux jusqu'à l'entrée de la station. 171 613 € HT y ont été consacrés, avec 70% de subventions (85 806 € de l'Agence de l'eau et 34 322 € du Département).

Serre Eyraud et Audiberts : les réservoirs d'eau sécurisés

Dans le cadre de son contrat de délégation de service public, la Saur s'est engagée à un certain nombre de travaux, dont la mise en place de traitement sur les réservoirs de Serre Eyraud et des Audiberts. La commune a fait le choix d'un traitement aux UV plutôt qu'une chloration. Ces deux ressources qui sont sensibles à la pollution par temps de pluie vont ainsi être sécurisées.

Prapic : les toilettes du parking rénovées



Les toilettes du parking de Prapic ont été remises à neuf avant les vacances d'été. Cette réfection a été réalisée par l'entreprise A rénovation pour un montant de 13 830 € HT.

Rénovée, la cabane dédiée à Bailou le berger



C'est l'année où la commune a choisi de rénover la cabane du Gourou que Gérard Baille nous a quittés, en 2024. Bailou a gardé ici pendant de très nombreuses années, il a pris soin de sa cabane autant que de ses bêtes. Il a semblé à

tous opportun de désormais lui donner le nom de « Cabane de Bailou ».

La mémoire de Gérard, berger emblématique, qui travaillait aussi l'hiver au télésiège, demeurera ainsi sur ce coin de montagne.

Une démarche en cours pour classer la voirie

Le classement des voiries communales est une démarche essentielle pour toute commune, car il détermine le statut juridique des voies (routes, chemins, rues, impasses, etc.) qui la traversent.

Entre les voies communales, inaliénables et imprescriptibles, les chemins ruraux, qui appartiennent au domaine privé de la commune, mais sont affectés à l'usage du public, et les voies privées ouvertes à la circulation publique, les effets juridiques et les compétences de la commune pour leur entretien sont

très différents.

La commune a entamé une démarche de classement de sa voirie avec l'aide du bureau Géoptis, qui est une filiale de la Poste. Ce travail se poursuivra en 2026.

Il permettra de distinguer les voies selon leur appartenance au domaine public ou au domaine privé de la commune. C'est une étape clé pour déterminer la responsabilité de la commune, sécuriser juridiquement les actes et travaux et pour permettre le financement et la planification.

Le front de neige du Queyrelet achevé

Les travaux d'élargissement du front de neige du Queyrelet ont été terminés pour l'essentiel en décembre 2024. Il restait quelques finitions et des opérations de nettoyage pour lesquelles les entreprises sont intervenues au printemps.

Grâce à cet investissement de 580 322 € HT (*), le fonctionnement de ce front de neige s'est trouvé très nettement amélioré. La mise en place du tapis à la place des téléskis par la Semilom a encore amélioré la fonctionnalité du secteur.

* - Pour cet aménagement, la commune a bénéficié de 175 506 € d'aide de la part du Département et de 149 000 € de la Région Sud.

Station : la buse en bon état

Avant les travaux de terrassement pour la construction du parking, et comme la commune y procède régulièrement, la société Hydrokarst est venue inspecter toute la longueur de la buse qui conduit les eaux du torrent de la Combe sous la station, soit 650 mètres environ. L'inspection a confirmé que l'ouvrage est globalement en bon état. Il nécessitera seulement quelques rénovations : rouille, déchirement localisé et une surveillance des 50 derniers mètres avant l'exutoire vis-à-vis du risque de déformation.

Les réseaux enfouis aux Tourrengs

Dans le cadre de la suppression par Enedis de la ligne à haute tension aérienne entre les Tourrengs et les Marches, le Syme 05 a enfoui la nouvelle ligne entre la fruitière et Les Tourrengs. Cette opération a été l'occasion d'enfouir tous les réseaux secs (fibre, basse tension, éclairage public). La commune a ensuite repris le revêtement et la remise en forme de la chaussée pour un montant de 31 700 € HT.

Zone d'activité de Riou Claret : projet en marche



Les études de maîtrise d'œuvre de la future zone d'activité de Riou Claret, prévue au nouveau PLU, sont terminées. Les autorisations préalables sont en cours et le permis d'aménager sera déposé dans les semaines qui viennent. Le principe d'aménagement figure sur le plan ci-dessus.

La commune va porter le projet en finançant les travaux. Elle remettra ensuite le bien à la Communauté de communes du Champsaur Valgaudemar,

qui a la compétence des zones d'activité. L'intercommunalité remboursera à la commune les sommes engagées selon un calendrier défini par une convention, qui va être signée.

Pour ce qui est des projets de lotissements prévus eux aussi au PLU, les dossiers de maîtrise d'œuvre sont bien avancés et les permis d'aménager sur le point d'être déposés. Pour les Veyers, le démarrage des travaux est envisagé au premier semestre 2026.

Personnel communal : départs et arrivées

Thierry Mare travaille au service technique depuis 1993. Âgé de 60 ans, il a pu faire valoir ses droits à la retraite pour carrière longue au 1^{er} décembre 2025. D'une grande disponibilité pendant ses 32 années au service de la commune, il s'est aussi engagé avec passion chez les sapeurs-pompiers durant 30 ans, dont 15 en tant que chef de centre.

Autre départ à la retraite, celui de **François Ricou**. Arrivé en octobre 2017 à la mairie en tant que directeur des services techniques, il est devenu directeur général des services six mois après, lors du départ de Stéphanie Lafontaine. Dans la fonction

publique depuis février 1987, il aura fait la plus grande partie de sa carrière dans l'intercommunalité (SIEV, Comcom du Haut Champsaur et quelques mois à celle du Champsaur Valgaudemar). Il a aussi été sapeur-pompier pendant près de 30 ans. Il fera valoir ses droits à la retraite au 1^{er} avril 2026. **Emma Borga**, avocate et juriste spécialisée en droit public, lui succède à partir du 1^{er} février 2026.

Régine Capdevilla, entrée en 2017, d'abord à la cantine puis agent administratif chargé de l'accueil et de la taxe de séjour, a demandé une disponibilité d'un an. **Camille Baldé** lui a succédé dans ses missions.

Du nouveau à la police municipale

Depuis le départ de Ludovic Baile, les annonces de recrutement pour la police municipale sont restées sans résultat. L'hiver dernier, un seul policier était secondé par 4 ASVP (agents de surveillance de la voie publique) / ATPM (agents temporaires de police municipale). Les difficultés de recrutement sont réelles.

En avril 2025, Morgan Hilli a été victime d'un grave accident lors d'une compétition sportive, qui l'a rendu indisponible de longs mois. Depuis lors, la commune ne disposait plus de service de police municipale. Après une longue période de recherches, cette situation sera résolue le 1^{er} janvier 2026 avec la prise de fonction d'Aurélie Parodi, brigadier-chef principal auparavant en poste à La Ciotat. Elle encadrera les 4 ASVP cet hiver.

Améliorer la perception de la taxe de séjour

Depuis mai 2024, la commune s'est adjoint les services du bureau Barbey consulting pour améliorer la perception de la taxe de séjour. Ce cabinet est spécialisé dans ce domaine. Il a accompagné dans un premier temps le passage en régie, puis a pris en charge les relations avec les propriétaires. Il est rémunéré avec une part fixe (9000 €/an) et une part variable en fonction de l'augmentation de la taxe de séjour imputable à son action.

En 2024, la commune a perçu 334 113 € contre 275 877 € en 2023, soit une hausse de 21 % due à la hausse des taux votée en juin 2024 mais aussi à la bonne fréquentation de la station.

L'hiver 2025 a vu la mise en place de la surtaxe départementale de 10 %. Les sommes sont collectées par la commune et versées directement au Département.

Pour l'hiver 2025, les taux ont été légèrement modifiés pour suivre ceux du reste de la vallée du Champsaur.

Les restaurants d'altitude confiés à la Semilom

Les locaux de l'ancienne gare intermédiaire (Drouvet 1) étaient détenus par la commune pour la partie stockage et par OrcièresLa-bellemontagne pour la partie restaurant. A la suite de la non-reconduction d'OLBM pour la DSP du domaine skiable, cette société a décidé de mettre le restaurant en vente. La Semilom s'est portée acquéreuse et a finalisé l'acquisition de ce local.

Il a paru plus judicieux de calquer la propriété de ce bien sur l'ensemble des immobilisations mises à disposition dans le cadre de la DSP. La Semilom a donc rétrocédé pour la valeur d'acquisition ce restaurant à la commune, qui l'a mis à disposition de Semilom Resort dans le cadre d'un avenant au contrat de DSP. Pour le chalet de Roche-

rousse, la commune a lancé deux appels à manifestation d'intérêt pour la mise en place d'un bail emphytéotique administratif. En échange de ce bail, le preneur devait s'engager à reconstruire le restaurant. La période était sans doute peu propice avec l'inflation forte et l'incertitude sur les taux d'intérêt. Aucune réponse n'est parvenue à la commune.

Comme pour la Base de loisirs (lire ci-contre), le conseil municipal a constaté l'infructuosité des deux procédures et a autorisé le Maire à engager des négociations avec un opérateur. A l'issue de ces négociations, la Semilom a signé avec la commune un bail pour 32 ans, par lequel elle s'engage à reconstruire complètement le restaurant (lire p. 19).

Le chargeur historique vendu et remplacé

Le chargeur Caterpillar 966, acheté en 1970 par le syndicat intercommunal, déneigeait à l'époque les routes de Prapic et d'Archinard. Il servait aussi pour déblayer les avalanches. Rapidement, il a été affecté à la station où il a officié pendant près de 50 ans. D'une robustesse et d'une fiabilité remarquables, il est parti ce 18 avril pour traverser la Méditerranée pour y terminer sa longue carrière... Un essai sera réalisé cet hiver



avec la location d'un Unimog équipé d'une saleuse et d'une étrave. Si l'essai est concluant, l'acquisition d'un véhicule du même type sera envisagée. Par ailleurs, une étrave a été achetée pour l'Unimog U20 en remplacement de sa lame.

Base de loisirs : une nouvelle DSP

Le déléguétaire précédent de la Base de loisirs, la société Acquice, a souhaité une fin anticipée de son contrat au 31 août 2024. La commune a donc lancé une procédure de délégation de service public (DSP) pour trouver un nouveau gestionnaire. Faute de candidats présentant les garanties suffisantes, cette procédure a été déclarée infructueuse et le conseil municipal a autorisé le maire à négocier directement avec un nouveau déléguétaire potentiel. A l'issue de ces négociations, un contrat de DSP a été conclu avec la Semilom pour une durée de 10 ans (lire p. 19).

Un acquéreur pour le Petit Ours

A la suite d'une cessation d'activité du précédent propriétaire, le bâtiment du Petit Ours avait été vendu aux enchères et la commune avait décidé de l'acheter. Depuis, le bâtiment servait de stockage de matériel divers.

La commune a été sollicitée par deux acheteurs potentiels dans le courant de l'été. Chacun d'eux a été invité à adresser une présentation de son projet à la municipalité. Un seul d'entre eux a répondu en acceptant le prix de vente proposé par la commune et en présentant l'activité envisagée : il s'agit de la SCI Orcières Cycling.

Hommage aux « Poilus »



De nombreux Orsatus de toutes les générations étaient réunis le 11 novembre pour la commémoration de l'Armistice de 1918 autour du porte-drapeau, des sapeurs-pompiers et du maire.



DÉCÈS

- Anne-Marie Taupenas veuve Caillard (6 février)
 - Ernest Marenthier (11 février)
 - François Giraud-Telme (2 mars)
 - Michel Toubon (21 mars)
 - Arlette Héritier épouse Gamon (13 avril)
 - Clément Blanchard (28 mai)
 - James Aïche (24 juin)
- NAISSANCES**
- Léonie Parmene (1^{er} février)
 - Mya Barthélémy (5 février)



- Méline Letu (1^{er} mars)
- Maxime Giraud-Marcellin (28 juillet)
- Soan Bertrand-Pellisson (7 août)

MARIAGES

- Fabrice Jusot et Marion Paranque (2 août)
- Thomas Chabot et Alison Suau (23 août)
- Daniel Larvor et Chidapha Khanthasap (6 septembre)



Marie-Louise André : plus d'un siècle de vie orsatus

Marie-Louise Jouglard naît en 1912, peu avant la Première Guerre mondiale. À deux ans, elle se retrouve seule avec sa mère.

La famille possède une épicerie dans le chef-lieu. C'est là qu'elle grandit et qu'elle passera la quasi-totalité de sa vie : « J'ai usé plus de pantoufles que de souliers », aimait-elle plaisanter.

Une année, des enfants du hameau de la Coche, sur la commune voisine de Saint-Jean-Saint-Nicolas, sont venus se scolariser à Orcières. C'est ce qui amène la famille Jouglard à héberger ses cousins André.

Marie-Louise aime la musique. Elle a la chance d'avoir comme voisine Mme Gueydan, qui chantait à l'opéra de Marseille, revenue dans son village d'origine. C'est auprès d'elle qu'elle apprendra le piano.

Cette connaissance de la musique, elle la transmettra ensuite autour d'elle, accompagnant les chanteurs à l'église, initiant un voisin à l'accordéon.

Il se trouve que les enfants André sont eux aussi de fins musiciens. Cette passion les a-t-elle rapprochés ? Toujours est-il qu'en juillet 1933, Marie-Louise épouse Jean André, de 5 ans son cadet. Le voyage de noces était prévu à Marseille, il se fera finalement à Montgenèvre.

La maison au cœur d'Orcières est alors bien remplie : louée à un médecin d'un côté, une repasseuse de l'autre et à l'arrière la famille du menuisier.

En 1937 et 1939, deux enfants, Camille et Jean, viendront l'animer un peu plus.

Marie-Louise a un esprit vif et un fort caractère, c'est elle qui organise. À côté de l'épicerie, son mari développe un service d'autocars. Dans le garage, les véhicules cèdent souvent la place pour un bal ou une pièce de théâtre !

A 41 ans, Marie-Louise traverse une première grosse épreuve : elle est atteinte d'un cancer. Il se trouve que, dans la maison voisine, un médecin vient passer ses vacances. Il insistera pour assister à son opéra-



Marie-Louise André en 2003.
Photo Jean-Luc Joseph

tion à Gap. Elle restera persuadée que c'est grâce à lui qu'elle aura pu surmonter la maladie.

Jean la laissera seule à son décès le 16 août 1989.

A la fermeture de l'épicerie, elle coulera une paisible retraite, droite comme un « i », l'esprit vif. Elle n'avait pas d'égal pour faire les additions à l'épicerie comme pour compter les points à la belote ou au scrabble... Elle restera à son domicile jusqu'en 2014 où une chute l'oblige à rentrer en Ehpad à Gap. Elle y passera les 10 dernières années de sa vie, accompagnée quotidiennement par ses enfants et petits-enfants.

Presque jusqu'au bout, elle gardera sa passion pour la lecture. Malheureusement, l'audition s'est éteinte et la communication devient plus compliquée.

Pour son 112ème anniversaire, sa famille organise une superbe fête pleine de musique et de chaleur !

Six mois après, sa vie s'achève à Gap. Une vie ordinaire au cœur d'un village de montagne, avec ses joies, ses douleurs. Un siècle d'histoire traversé de la Grande Guerre aux pistes de ski, une vie qui commence et s'endort en musique.



183 interventions de secours pour les sapeurs-pompiers d'Orcières

Le centre d'incendie et de secours d'Orcières compte 27 sapeurs-pompiers, sous les ordres du lieutenant Christian Giraud-Mauduit, chef de centre. En 2025, le centre de secours a enregistré 224 départs d'engins. Parmi les 183 interventions de secours, 134 ont concerné des secours à personnes, dix-sept des incendies, huit des accidents routiers et un des secours en montagne. Avec 1670 heures, l'activité opérationnelle du centre est en progression de 20 %. Notons par ailleurs que Tiphaine Barthélémy prend en charge la nouvelle section des Jeunes sapeurs-pompiers du Champsaur-Valgaudemar, qui compte 12 stagiaires pour une durée de 3 ou 4 ans.

Au-delà de leurs interventions sur le secteur de premier appel d'Orcières et de Champoléon, les sapeurs-pompiers d'Orcières ont participé à des missions feux de forêt dans le Sud de la France.

Cette année, c'est Orcières qui accueille la cérémonie de la Sainte-Barbe réunissant les trois centres d'incendie et de secours du Champsaur (Saint-Jean-Saint-Nicolas, Champsaur et Orcières).

Remise de décorations et lettre de félicitations

A la suite des inondations du 2 décembre 2023 à Champoléon, onze sapeurs-pompiers du CIS d'Or-

cières ont reçu l'insigne du Corps départemental des Hautes-Alpes échelon Vermeil pour acte de courage et de dévouement des mains du préfet et du colonel Alain Juge, directeur départemental du Sdis ; Christian Giraud-Mauduit, Guillaume Ladous, William Baille, Romain Rey, Stella Giraud-Mauduit, Loïc Giraud-Mauduit, Mattéo Modat, Nolan Mura, Tom Giraud-Marcellin, Ange Papet et Céline Plennevaux. Neuf d'entre eux ont également reçu une lettre de félicitations.

Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers

Marie-Françoise Gervais (argent), Tiphaine Barthélémy (bronze), Tom Giraud-Marcellin, Nathan Ladous et Ange Papet (fourragère).

Médaille et lettre de félicitations Jeunesse et sports

Pour leur engagement dans les sapeurs-pompiers volontaires : Christian Giraud-Mauduit (médaille de bronze), Nathan Ladous et Ange Papet (lettre de félicitations).

Avancement de grade

Romain Rey au grade de sergent-chef ; Tiphaine Barthélémy au grade de caporale-chef ; Stella Giraud-Mauduit au grade de caporale ; Cyril Perez, Loïc Giraud-Mauduit et Mattéo Modat au grade de caporal.

Formations 2024/2025

- ▶ Equipier secours à personnes : Nathan Duche
- ▶ Caporal, chef d'équipe : Stella Giraud-Mauduit, Mattéo Modat, Cyril Perez, Loïc Giraud-Mauduit

Le Centre d'incendie et de secours d'Orcières recrute toujours des sapeurs-pompiers volontaires. Si vous avez un peu de disponibilité, si vous êtes âgé(e) de 18 à 55 ans, si vous possédez une bonne condition physique et si vous résidez à Orcières ou à Champoléon, vous pouvez contacter le chef de centre ou le SDIS 05 (04 92 40 18 12).



Deux Orsatus ont participé à la Diagonale des fous à la Réunion

La Diagonale des fous, organisée depuis 1989 sur l'Île de la Réunion, est l'un des ultra-trails les plus difficiles au monde. En octobre, 2845 coureurs y ont participé, parmi lesquels deux Orsatus. Jérôme Lefebvre (photo) et Yannic Ricou se sont lancés chacun un défi. Jérôme a parcouru les 180 km en 32h12'33'', arrivant en 33^{ème} position ! Sur l'épreuve de 80 km, Yannic s'est classé au 314^{ème} rang en 14h48'37''.

La Diagonale des Fous est l'épreuve phare du Grand Raid de La Réunion. Il y a un dénivelé posi-



tif très important : +10 500 m sur le plus grand parcours qui passe par les cirques de l'île, ainsi que les crêtes du Maïdo. Le terrain est extrêmement exigeant : portions boueuses, montée raide, descentes techniques, sentiers étroits, ravin, rivières...

Il incarne l'esprit de l'ultra-trail extrême : non seulement la distance, mais la technicité des sentiers, les contraintes d'altitude, et l'environnement sauvage rendent cette course particulièrement mythique.

La zone humide du plateau de Jujal étudiée par des chercheurs

Depuis 2024, une équipe de chercheurs d'Aix-Marseille Université et du CNRS étudie la zone humide du plateau de Jujal afin de mieux comprendre l'impact des activités humaines sur le milieu de montagne. Cette équipe interdisciplinaire, composée d'archéologues (Florence Mocci, Delphine Isoardi et Robin Veyron) et d'écologues (Frédéric Guiter, Brigitte Talon, Lenka Brousset, Morteza Djamali et Philippe Ponel), cherche notamment à comprendre comment les paysages de montagne se sont formés depuis la



Préhistoire jusqu'à aujourd'hui.

Dans ce cadre, plusieurs campagnes de terrain ont été menées sur le plateau en 2025. Un carottage de la tourbière a permis de recueillir des sédiments riches en pollens, témoins de l'évolution de la végétation au fil des millénaires.

Ce travail est complété par l'étude des charbons de bois conservés dans les sols autour du plateau et preuves d'incendies pouvant dater de plusieurs millénaires.

Une reconnaissance de terrain a également été conduite dans le but d'identifier des indices d'occupation du plateau depuis la Préhistoire.

L'ensemble de ce travail est actuellement en cours d'analyse et donnera lieu à une restitution auprès des habitants de la commune d'Orcières une fois achevé.

Biodéchets : le grand détournement

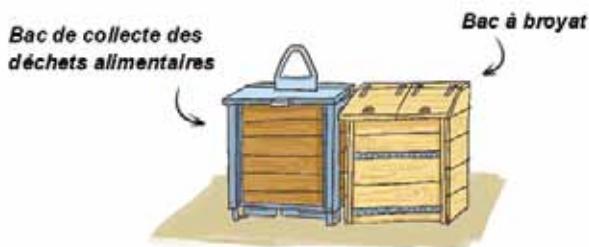
Détourner 830 tonnes de déchets alimentaires sur les 1200 tonnes produites par an dans le Champsaur Valgaudemar, c'est le défi lancé par la Communauté de communes.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, et conformément à la réglementation européenne et à la loi du 10 février 2020 relative au gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire (dite loi Agec), tous les producteurs de déchets alimentaires ont l'obligation de les trier et de ne plus les mettre dans le bac des ordures ménagères (poubelle noire).

Pour répondre à cet objectif, la Communauté de communes, aidée des communes du territoire, installe différentes solutions de collecte et de traitement des biodéchets.

A Orcières, plusieurs solutions sont proposées :

► **EN STATION**, à proximité du front de neige, vous trouverez cinq points de collecte pour vos biodéchets.



Ces points de collecte sont composés de deux bacs : un pour collecter vos déchets alimentaires et un rempli de broyat. Ce broyat permet d'apporter de la matière carbonée aux déchets alimentaires ; il conviendra donc de le rajouter sur les déchets alimentaires apportés.

Les cinq points de collecte sont situés rue de la Combe, montée du Roc blanc, route du Forest et rue des Rotondes (un en haut, un en bas).

• Comment ça fonctionne ?

Côté utilisateur : déposer en vrac vos déchets d'origine alimentaire dans le bac de collecte, puis prendre du broyat mis à votre disposition dans l'autre bac et le verser sur les déchets alimentaires que vous venez de déposer. Et c'est terminé.

Côté communauté de communes, un camion viendra récupérer le contenu du bac de collecte une fois par semaine en pleine saison et régulièrement en fonction des volumes lorsque la station est moins fréquentée.

• Que peut-on mettre dans un point de collecte des biodéchets ?

Ces bacs peuvent recevoir tous les déchets alimentaires : marc de café avec son filtre, restes d'assiette, épluchures, restes de viandes et poissons, agrumes, coquilles d'œuf...

Attention aux matières qui ne se compostent pas ou



mal comme les étiquettes, les capsules de café en métal ou plastique, barquettes ou sacs même ceux qui indiquent « biodégradables ».

► **AU CHEF-LIEU D'ORCIÈRES**, vous trouverez (pour l'instant) un point de compostage partagé à côté du boulodrome et du petit stade.



Il est composé de 3 bacs : un pour collecter vos déchets alimentaires, un rempli de broyat (à ajouter sur les déchets que vous apportez) et un bac servant à faire maturer les matières. Ce bac est généralement fermé. Il n'est ouvert qu'une fois que le compost est mûr et prêt à être utilisé...

• Comment ça fonctionne ?

Côté utilisateur : déposer en vrac vos déchets d'origine alimentaire dans le bac de collecte, puis prendre du broyat mis à votre disposition dans l'autre bac et le verser sur les déchets alimentaires que vous venez de déposer. Et c'est terminé.

Les services de la Communauté de communes viennent régulièrement vérifier le niveau de remplissage, apporter du broyat quand il en manque, enlever les erreurs de tri, brasser la matière...

• Que peut-on mettre dans un point de compostage ?

Ces bacs sont destinés à être maturés sur place. Ce processus naturel prend du temps, entre 6 mois et 1 an selon les conditions d'exposition et les apports. Ils peuvent recevoir tous les déchets alimentaires : marc de café avec son filtre, restes d'assiette, épluchures, agrumes, coquilles d'œuf...

Attention les produits carnés (viande, poisson) ne sont pas autorisés dans ce point ainsi que les matières qui ne se compostent pas ou mal comme les étiquettes, les capsules de café en métal ou plas-

tique, barquettes ou sacs même ceux qui indiquent « biodégradables ».

• Un doute ? Une question ?

Les agents composteurs de la Communauté de communes sont à votre écoute et se feront un plaisir de répondre à vos questions. Vous pouvez les contacter au 04 92 50 00 20.

► **POUR LES PARTICULIERS QUI ONT UN EXTÉRIEUR**, la solution du compostage individuel est la meilleure.



La Communauté de communes vend des kits de compostage de jardin à 30€, comprenant un bac en bois de 300 litres pour collecter vos déchets alimentaires, un outil brasseur pour vous aider à mélanger la matière, un seau de cuisine, de la documentation.

Les kits vous seront remis après avoir participé à un petit atelier collectif d'environ trois quarts d'heure. C'est une garantie pour vous apporter les meilleures indications possibles pour bien démarrer votre compostage. Si vous êtes déjà un spécialiste, n'hésitez pas à participer et à faire part de vos trucs et astuces.

• **Pour récupérer le kit de compostage**, il suffit de s'inscrire à un des ateliers proposés en répondant à un formulaire d'inscription, participer à l'atelier et payer les 30€ (lors de l'atelier).

• Modalités d'inscription

Plusieurs choix possibles pour accéder au formulaire d'inscription « Atelier / Kit de compostage de jardin » : appelez la Communauté de communes au 04 92 50 00 20 ou flashez le QRcode suivant.



► ET POUR LES PROS...

La Communauté de communes propose également d'accompagner tous les professionnels qui produisent des biodéchets. Des solutions pratiques sont possibles ! Un dispositif d'accompagnement complet leur sera proposé. Les plus motivés peuvent contacter dès à présent l'équipe au 04 92 50 00 20.

Les deux agents de prévention déchets et compostage de la Communauté de communes : Juliette Seguin et Robin Girardeau-Bastin. Ils entretiennent les sites partagés (collecte et compostage) et animent les ateliers Compost'infos ou les Gôûters Compost.



Les deux agents de prévention de la Communauté de communes entretiennent les sites partagés et animent les ateliers.

Des produits locaux dans toutes les assiettes !



Depuis mai 2021, le territoire Champsaur-Valgaudemar a été reconnu Projet alimentaire territorial (PAT). Au printemps 2025, le niveau 2 lui a été attribué par le ministère de l'Agriculture. Un PAT, c'est de nombreuses actions pour répondre aux enjeux agricoles et alimentaires d'un territoire.

Pour et avec les professionnels, la Communauté de communes organise des rendez-vous pour encourager des initiatives communes et accompagner le déploiement d'actions. Toutes les filières agricoles sont concernées et seront éclairées par des témoignages d'agriculteurs ou de spécialistes. Les circuits de distribution et les livraisons sont des sujets essentiels et complexes : ensemble, les acteurs cherchent et testent des solutions. Par exemple, un groupe WhatsApp vient d'être ouvert, regroupant agriculteurs et restaurateurs...

Pour tous les publics, des temps forts viendront rythmer l'année : un festival culturel ciblant les enjeux agroalimentaires, des ateliers cuisine ou encore des shows culinaires avec des chefs locaux !

> Pour plus d'informations : contacter Alexandra Sapin (a.sapin@champsaur-valgaudemar.fr).

De grandes évolutions sur le

L'ouverture du nouveau télésiège débrayable 6 places de la Muande et le reprofilage de la piste des Vallons vont renforcer l'attractivité du secteur Ouest du domaine skiable. Le front de neige des Drapeaux a également été remodelé et équipé d'un tapis roulant à galerie couverte au profit des débutants.

C'était l'un des engagements forts de la nouvelle DSP (délégation de service public) de la station et elle s'est désormais concrétisée. Engagée depuis plusieurs mois, la restructuration du secteur Ouest du domaine skiable se traduit notamment par la création du nouveau télésiège de la Muande, un appareil débrayable de six places, qui permet de relier le front de neige des Drapeaux en 6 minutes. L'appareil remplace trois vieux télésièges – dont celui des Lauzières – et autant de téléskis, ainsi que tous leurs pylônes. Un téléski a été déplacé permettant de conserver l'intégralité du secteur des Lauzières en ramenant du bas de ce secteur vers la piste des vallons. L'objectif est ainsi de rationaliser le nombre de remontées mécaniques tout en valorisant ce secteur qui ne manque pas d'atouts. Le réseau de neige de culture a été renforcé à cette occasion et le profil de la piste bleue des Vallons a été entièrement revu. « Nous l'avons adoucie sur certaines parties et élargie sur la partie basse », détaille Nicolas Colombani, directeur général délégué de la Semilom. « Cette piste apporte une réelle valeur ajoutée à la partie Ouest du domaine. Elle va devenir l'une des pistes phares de la station. C'est vraiment magnifique avec une vue



Un téléski a été déplacé dans le secteur des Lauzières.

panoramique sur la vallée du Champsaur. Le secteur des Lauzières est devenu un espace plus naturel. » Au sommet de la Muande, l'accès à la piste Camille-Ricou a été repensé. « Cela redonne de l'attractivité pour les sportifs, avec des rotations plus rapides », souligne Nicolas Colombani. Cela profitera cet hiver notamment aux compétitrices des Coupes d'Europe de ski alpin, qui s'y disputeront fin janvier.

Un tapis roulant en galerie couverte sur un front de neige remodelé

Il y a par ailleurs du changement aux Drapeaux, outre l'implantation de la gare de départ du télésiège de la Muande. Ce front de neige a été remodelé avec

suite page 18 ▶



La gare d'arrivée du nouveau télésiège débrayable 6 places de la Muande.

domaine skiable cet hiver

Le dossier



Semilom : une organisation resserrée pour une démarche encore plus intégrée

Afin de poursuivre sa diversification et mener à bien sa stratégie d'offre intégrée, la Semilom s'est restructurée et s'est dotée d'une nouvelle gouvernance.

Cet été, la société a créé une deuxième filiale, la Semilom RHEA, qui aura en charge l'exploitation de la Base de loisirs d'Orcières et la restauration d'altitude avec le chalet de Rocherousse. Pour répondre aux enjeux de mutualisation des coûts et d'harmonisation du fonctionnement au sein de l'entreprise, la création d'un service support commun à toute la Semilom s'est avéré indispensable. La direction administrative et financière pilote ainsi la comptabilité, la gestion des ressources humaines, le soutien qualité/sécurité/environnement, la cohérence des systèmes d'information et le volet commercial.

L'organisation a également été revue avec la nomination d'un directeur général délégué, Nicolas Colombani, qui a pour mission de conduire le projet de la Semilom dans toutes ses composantes avec un encadrement resserré. « La Semilom a beaucoup d'activités et nous devons faire en sorte de bien fonctionner ensemble, que tout soit aligné pour aller tous dans la même direction », relève Nicolas Colombani. « Nous sommes vraiment dans un schéma assez abouti pour mettre en œuvre notre stratégie d'offre intégrée. L'autre objectif est d'optimiser et de mutualiser les ressources, avec des services support intervenant pour toutes les entités de la Semilom. Nous avons



L'équipe de direction de la Semilom aux côtés du président Yannic Ricou et du maire, Patrick Ricou.

vraiment une démarche commune et coordonnée pour accompagner la collectivité d'Orcières. »

La nouvelle gouvernance de la Semilom

- Président : Yannic Ricou
- Directeur général délégué : Nicolas Colombani
- Directeur du domaine skiable et du Palais des sports (Semilom Resort) : Cédric Poey
- Directrice de la restauration (Semilom RHEA) : Gaëlle Liabeuf (assistée d'une responsable de la Base de loisirs : Christel Simonelli)
- Directeur de l'Office de tourisme : Benoît Amoros
- Directeur administratif et financier : Christophe Disdier



La piste des Vallons offre un cadre naturel et un panorama remarquable sur la vallée.

une pente uniforme et un agrandissement de sa partie basse, et équipé d'un tapis roulant à galerie couverte de 170 mètres. L'accueil des skieurs débutants s'en trouvera nettement amélioré, à l'écart des flux d'accès aux télésièges.

Ces aménagements ont également une vocation hors-neige. « Après l'hiver, nous allons finaliser des aménagements pour l'été », annonce le patron de la Semilom. Deux pistes de vélo conçues comme des zones d'apprentissage seront connectées au tapis roulant. Les débutants pourront ensuite accéder au bike park. Sur le front de neige, on retrouvera aussi le pumprtrack et des jeux pour enfants. « Le front de neige a vocation à être utilisé en été », observe Nicolas Colombani.

18 M€ ont été investis par la Semilom dans cette nouvelle salve d'aménagements, dont 1 M€ octroyés par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



« La piste des Vallons apporte une réelle valeur ajoutée à la partie Ouest du domaine. Elle va devenir l'une des pistes phares de la station. »

Nicolas Colombani,
directeur général délégué
de la Semilom

Un soutien fort de la Région

Les investissements réalisés cette année par la Semilom ont bénéficié d'une aide d'un million d'euros accordée par la Région Sud. « C'est un soutien fort qui montre que la Région comme nos autres partenaires que sont l'Etat et le Département est convaincue par le réalisme de notre projet global, souligne le maire, Patrick Ricou. A travers les contrats station 2030, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur croit à l'avenir des stations et permet leur développement. »



Un tapis roulant à galerie couverte de 170 mètres a été installé pour les débutants.

Une nouvelle gestion et des investissements pour le chalet de Rocherousse et la Base de loisirs



Le chalet de Rocherousse tel qu'il sera en décembre 2027.

L'appel d'offres lancé en vue d'une nouvelle délégation de la Base de loisirs et l'appel à manifestation d'intérêt pour le chalet de Rocherousse sont restés infructueux. Des discussions se sont donc engagées entre la Semilom et la commune pour les deux sites, qui ont abouti à un accord de gré à gré. Dans les deux cas, c'est une filiale de la société, Semilom RHEA, qui a été créée pour porter ces projets.

A Rocherousse, un bail emphytéotique administratif de 32 ans a été signé. Pourquoi une telle durée ? « Nous nous sommes positionnés sur un projet de démolition-reconstruction du chalet représentant un investissement de 5 M€, qui sera porté par la Semilom », explique Nicolas Colombani. « Il nous faut pouvoir l'amortir sur la durée. »

L'objectif est de créer un restaurant d'altitude dans un « esprit chalet bois, en augmentant un peu la capacité d'accueil ». Le chalet de Rocherousse, qui a déjà subi deux extensions à partir d'un petit chalet, nécessite d'être reconstruit : « Il y aurait trop de parties à reprendre, relève le directeur général délégué

de la Semilom. Nous allons conserver uniquement les fondations, en créant une petite extension, et entièrement reconstruire le bâtiment. Nous avons deux objectifs : améliorer la qualité de la restauration et développer le côté festif avec un bar vitré sur une terrasse couverte, sans créer une discothèque pour autant ! » L'aménagement du chalet permettra aussi d'accueillir d'intégrer des prestataires d'activités du plateau.

« Cela a du sens pour nous de reprendre le chalet en anticipant le futur front de neige d'altitude de Rocherousse », considère Nicolas Colombani.

Le permis de construire devrait être déposé avant la fin de l'année 2025 pour pouvoir réaliser les travaux en deux phases, afin de maintenir l'ouverture du restaurant d'altitude pendant les deux hivers : la préparation des fondations interviendrait ainsi pendant l'été 2026 avant la démolition-reconstruction à l'été 2027. Le nouveau chalet de Rocherousse ouvrira en décembre 2027.

Pour ce qui est de la Base de loisirs, une délégation de service public (DSP) de 10 ans a été confiée à Semilom RHEA. « Nous allons porter des investissements conjointement avec la commune », indique le directeur général délégué. La première phase sera engagée en vue de l'été 2026 avec l'aménagement du camping. Douze petits chalets de 30 m² et cinq couchages chacun y seront implantés. Ils seront exploités été et hiver. Ils viendront s'ajouter aux 13 chambres de l'auberge de la Gravière. « Avec 25 chambres ou chalets, nous aurons une meilleure assiette pour fonctionner. Avec la commune, le lieu va être requalifié dans un esprit naturel préservé. Le but est de pouvoir proposer une offre sportive et familiale, et faire en sorte que ce soit aussi un lieu de vie pour les habitants. »

La commune prévoit ainsi d'y créer deux terrains de padel en 2026 et une piste de pumptrack par la suite.



L'intérieur d'un des chalets qui seront installés avant l'été à la Base des loisirs.

La fréquentation cet été : août toujours plus fréquenté, juillet en baisse

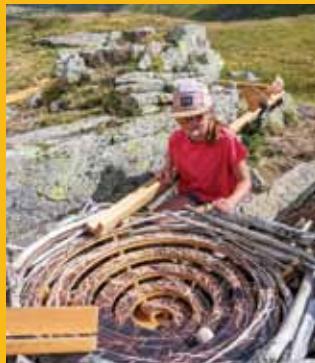
Les visiteurs ont à nouveau répondu présent cet été, et ont pu profiter des animations et temps forts proposés par Orcières. Le bilan de la fréquentation estivale est comparable à celui de 2024, avec un mois d'août toujours plus fréquenté et un mois de juillet en baisse.

Cette tendance est confirmée au niveau départemental par l'Agence de Développement des Hautes-Alpes, qui relève que, « après une fin juin record et un début de mois de juillet correct, les professionnels ont accusé un trou d'air après la mi-juillet. Le mois d'août a été particulièrement bon avec un pic de 436 000 personnes au 15 août. »

La communication positive autour des travaux a permis de faire comprendre aux clients les enjeux pour la station. Que ce soit à l'accueil de l'Office de tourisme ou auprès des commerçants, il n'a pas été noté de mauvais retours à ce sujet.

Le Monde des 6 lacs : une nouvelle attraction ouverte

Le Monde des 6 Lacs est un levier évident qui participe à la bonne fréquentation du domaine d'altitude. De nouvelles créations uniques ont été ajoutées sur l'itinéraire pour plonger le visiteur dans un univers onirique et contemplatif.



La 13^e création a vu le jour : « Le méli-mélo des œufs ». Roule Ma Boule a été intégré au Monde des 6 Lacs pour poursuivre ce parcours en altitude. 150m de rigoles en bois pour faire rouler des boules. Un peu plus de 4000 boules ont été vendues aux caisses des remontées mécaniques, à l'Office de tourisme ainsi qu'au restaurant de Rocherousse.

Grand Format, l'expo qui s'écoute

Les photos de Marc Corail, exposées place du Queyrel, peuvent être écoutées en empruntant des audio-guides à l'accueil de l'Office de tourisme. Les audio-guides seront encore disponibles tout l'hiver. Ces enregistrements audio sont des anecdotes de Marc lors de ses prises de vues ou son ressenti sur ses photos.

En chiffres

► 37 000 personnes accueillies à l'Office de Tourisme (plus de 30 000 à Merlette et plus de 7000 au Bureau d'information de Prapic).

L'Office de tourisme, c'est également les accueils hors les murs (pots d'accueil, festival de la montagne) et des services annexes: agence postale communale, bibliothèque, chasse au trésor, boutique, vente de cartes de pêche...

► 78,4 % : c'est le taux d'occupation au pic de l'été, c'est-à-dire la semaine du 9 au 16 août. Le taux global pour l'été est de 45,9 %.

Concernant la centrale Orcières Réservation, le chiffres d'affaires est en baisse par rapport à 2024 mais il est équivalent à celui de 2023.

Le séminaire Famille Plus accueilli à Orcières



L'Office de tourisme a accueilli le séminaire Famille Plus du 24 au 26 juin. Une quarantaine de participants de tous les massifs sont venus découvrir Orcières et son offre « famille » avec France Montagne et l'ANMSM (Association nationale des maires des stations de montagne).

CHANGEZ VOTRE REGARD,
écoutez ces photos

1. Rendez à l'Office de tourisme pour demander votre audioguide.
2. Abonnez-vous au bloggiste.
3. Sélectionnez le numéro de la photo.
4. ÉCOUTEZ les intérieurs.
5. Rendez votre audioguide à l'Office de tourisme.

Orcières

Orcières engagée pour préserver l'environnement



Orcières est engagée dans une démarche environnementale avec Mountain Riders, en signant la charte Montagne 0 déchet. L'objectif est de réduire les déchets à la source pour que les collectes annuelles diminuent d'année en année et arriver en 2030 à une Montagne 0 déchet.

Les plans d'actions déclinent trois priorités :

- ▶ Réduire les déchets : travail sur la collecte des mégots, encadrement des chantiers pour limiter les déchets sur chantier, réflexion pour limiter les emballages uniques.
- ▶ Sensibiliser : explication de l'impact des déchets sauvages, accompagnement des socio-professionnels dans la réduction des déchets à la source dans leur domaine d'activité, sensibilisation des professionnels au tri sélectif.

► Collecter et évaluer : collecte et caractérisation des déchets sauvages chaque année dans l'objectif de les réduire, formation à la caractérisation des déchets, participation au programme scientifique « Adopt un spot ».

En début d'été, cette charte a été signée à quatre mains par l'Office de Tourisme, l'exploitant des remontées mécaniques, la mairie et l'ESF. Selon Mountain Riders, une signature rassemblant les quatre acteurs majeurs de la station est bien le signe d'un engagement profond.

Les pistes et leurs abords « espaces sans tabac »

Avec le décret du 27 juin 2025, une nouvelle réglementation sur les espaces sans tabac est désormais applicable aux pistes de skis et à leurs abords. Cette mesure aidera à préserver la montagne des pollutions liées aux mégots, premier déchet retrouvé lors des opérations de ramassage (un mégot mettant plus de 10 ans à se dégrader totalement et pouvant polluer jusqu'à 500 litres d'eau).

Dans le cadre de cette réglementation et de la charte 0 déchet, Orcières a décidé de mettre en place un plan d'actions :

- ▶ 14 cendriers ont été installés dans la station dont 5 sur des nouveaux lieux, ainsi qu'un fût sécurisé de réception des mégots qui sera relevé une fois par an pour recyclage.
- ▶ 500 cendriers de poche offerts aux vacanciers.
- ▶ Relais de la campagne France Montagnes sur le domaine skiable et aux abords.

Un nouveau parcours digital

Àprès avoir dévoilé son nouveau logo au printemps dernier, la station s'est mise en marche pour qu'il soit déployé dans tous les points de contact. Ainsi la Mairie, l'Office de tourisme et les remontées mécaniques ont œuvré afin que l'ancien logo disparaîsse petit à petit au profit du nouveau.

Mais avant d'arriver en station, les vacanciers ont fait un détour par le web. Le déploiement de la nouvelle identité d'Orcières a donc été décliné sur les trois sites internet : orcieres.com, reservation.orcieres.com et pass.orcieres.com

Ces sites ont été entièrement repensés pour offrir une navigation plus fluide et plus inspirante — le tout dans un univers graphique commun et moderne :

- ▶ Plus clairs, pour une lecture simplifiée.



- ▶ Plus percutants, avec une approche centrée sur les expériences qui font la richesse d'Orcières.
- ▶ Plus modernes, grâce à notre nouvelle charte graphique épurée.
- ▶ Plus fluides, pour une navigation encore plus agréable.

Le Tour de France à Orcières le 23 juillet

Le Tour de France sera de retour à Orcières-Merlette le jeudi 23 juillet 2026, à trois jours de l'arrivée sur les Champs-Elysées ! C'est la sixième fois que la station accueillera la Grande Boucle. Le peloton y a déjà fait vibrer l'histoire du Tour en 1971, 1972, 1982, 1989 et 2020. La bataille entre Ocaña et Merckx est entrée dans la légende, et a profondément marqué l'histoire de la station et le lien particulier noué avec la clientèle belge.

Cette 18ème étape reliera Voiron à Orcières-Merlette (185 km et 3800 m de dénivelé positif). « Les places sur le podium final ne sont pas forcément réparties à ce stade de la course, analyse Christian Prudhomme, le directeur du Tour de France. En revanche, les grimpeurs nettement distancés au classement général sont clairement identifiés, dont certains encore en



grande forme. C'est l'heure pour eux d'aller chercher la victoire qui s'est refusée jusqu'ici, ou pourquoi pas de récidiver. Une explication entre aiglons est donc à prévoir en montant à Orcières-Merlette. »

Les Rapaces d'Orcières prennent leur envol en D3



Née d'un partenariat stratégique entre Orcières Merlette 1850 et le club professionnel des Rapaces de Gap, une nouvelle formation évoluera dès cet hiver en Division 3 : Les Rapaces d'Orcières. L'effectif des Rapaces d'Orcières est principalement composé de jeunes joueurs prometteurs, dont une partie issue de la catégorie U20 et rattachée directement au centre de formation des Rapaces de Gap. L'objectif est clair : offrir à ces espoirs une plateforme de développement compétitif, avec pour horizon l'intégration future de la prestigieuse Ligue Magnus. Orcières Merlette 1850, seule station du département disposant d'une patinoire professionnelle au sein de son Palais des

sports, se positionne comme un acteur clé de ce projet. La station s'engage activement dans le financement de cette équipe, y voyant une opportunité d'enrichir son offre d'animation et de faire découvrir un sport spectaculaire à ses habitants et visiteurs.

Les passionnés de hockey et le public local auront ainsi l'occasion d'assister régulièrement à des rencontres de qualité. La patinoire, dotée de 479 places assises, promet une ambiance électrique, avec une animation professionnelle des matchs.

Le calendrier de l'hiver 2025/2026 annonce déjà huit matchs programmés, invitant la communauté à vibrer au rythme de cette jeune équipe en pleine ascension.

Benoit Amoros, nouveau directeur de l'Office de tourisme



Benoit Amoros a pris la direction de l'Office de tourisme d'Orcières le 1er décembre. Passionné de montagne et de sports d'hiver, il a grandi autour d'Embrun avant de s'expatrier une dizaine d'années dans les Pyrénées, où il a fait ses études puis ses premières armes professionnelles dans la grande distribution de sport.

Mais les montagnes des Alpes du Sud lui manquaient trop ! De retour dans la région, ce fut le moment de resserrer ses expériences professionnelles autour du tourisme, puis des domaines skiables. Installé dans le Champsaur depuis 2022, il se dit « très heureux d'intégrer l'office de tourisme d'Orcières, au cœur d'un territoire doté de formidables atouts touristiques et d'un ambitieux projet pour la station ».



LES IMMANQUABLES DE L'HIVER 2025-26

| | | |
|--|-----------------|--|
| | 12 - 14 DÉC | TROPHÉE HOCKEY LOISIRS |
| | 13 & 14 DÉC | OPENING AVEC LES PROPRIÉTAIRES |
| | 24 & 25 DÉC | NOËL DES OURSONS SPECTACLE PATIN' AIR |
| | 31 DÉC | NOUVEL AN |
| | 10 JANV | TRAIL ÉTOILÉ |
| | 18 JANV | MÉMORIAL ÉLÉNA NOLIER |
| | 26 - 30 JANV | COUPES D'EUROPE RÉGION SUD SKI ALPIN FEMMES |
| | 2 & 3 FÉVRIER | FIS D'ORCIÈRES |
| | 15 FÉVRIER | TOURNÉE RÉGION SUD |
| | 28 FÉVRIER | TOURNÉE GULLI |
| | 14 MARS | DERBY D'ORCIÈRES |
| | 21 & 22 MARS | SKI GAMES ROSSIGNOL |
| | 30 MARS - 2 AVR | COUPES D'EUROPE DE SNOWBOARD |
| | 4 AVRIL | CHAMPIONS FOREVER (PATINAGE) |
| | 3 - 5 AVRIL | CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SNOWBOARD |
| | 11 & 12 AVRIL | DERNIER SCHUSS |
| | 17 - 19 AVRIL | TROPHÉE DES PETITS CHAMPIONS |

UNE MONTAGNE D'ANIMATIONS
TOUT L'HIVER !

RETROUVEZ L'AGENDA COMPLET SUR
 ORCIERES.COM



agenda de l'hiver

Les Amis d'Orcières : un voyage entre découverte et convivialité

Chaque année, l'association les Amis d'Orcières emmène ses membres sur les routes pour une semaine de découverte, bonne humeur et convivialité étant les premiers passagers.

Au printemps 2025, ils sont restés en France avec néanmoins un programme aussi varié qu'enrichissant. Les visites ont débuté au zoo de Beauval puis au Futuroscope. Ensuite, ils ont découvert La Rochelle et son célèbre aquarium avant de naviguer dans la Venise verte, c'est-à-dire le marais poitevin, et de profiter du Puy du Fou et d'une soirée Cinéscénie grandiose. Le voyage s'est achevé par un moment fort en émotion lors de la visite d'Oradour-sur-Glane, lieu de mémoire et de recueillement, sur le chemin du retour.

Au fil des jours, les nouveaux participants ont pu découvrir la formule pique-nique du midi, dont l'organi-



sation a fait l'unanimité.

Les organisateurs préparent déjà le périple 2026 qui mettra le cap sur les Dolomites, au cœur des Alpes italiennes.

Club Orsatus : convivialité au programme

Le 27 août, les adhérents du Club Orsatus se sont réunis autour de grillades à la salle polyvalente d'Orcières. Cette journée de convivialité et de plaisir partagé a réuni une cinquantaine de personnes. Après avoir dégusté saucisses et côtes de porc, les participants ont pu poursuivre l'après-midi autour de jeux de cartes ou de boules. Ce dernier rendez-vous est venu clôturer un été, où les adhérents ont pu se retrouver à de nombreuses reprises : pour des séances de cinéma les lundis après-midi, des jeux

de cartes et de société les mardis et jeudis, un atelier équilibre, organisé par la Mairie d'Orcières et le Pôle santé Champsaur Valgaudemar les mardis et jeudis.

Et ce ne sont pas les seules activités proposées par le Club. L'été a commencé par la journée de la forme, à Tallard, à laquelle une dizaine de personnes ont participé, s'alignant sur un parcours de 5 ou 10 km, en fonction des capacités de chacun. Il s'est poursuivi par la journée conviviale, à Saint-Bonnet, où, après un pique-nique, les participants se sont affrontés, au choix, à la belote ou aux boules. Puis un pique-nique à la Base de loisirs d'Orcières, partagé avec le Club



Frustelle de Saint-Jean-Saint-Nicolas.

Les activités se sont poursuivies cet automne, avec au mois de septembre la journée de l'amitié à Savines-le-Lac, suivie de la rencontre avec le Club de Saint-Laurent-du-Cros. Au mois d'octobre, Générations Mouvement 05 a organisé une journée dans le Vercors, avec la visite des Grottes de Choranche et du Jardin ferroviaire. C'est également au mois d'octobre qu'a eu lieu le traditionnel repas de la chèvre à Ancelle. L'année sera clôturée par le repas de Noël à la Couronne de l'Ours, avant la reprise des séances de cinéma sur la saison d'hiver.

Les Marchous : fête et chantiers entretiennent l'unité du village

Cette année a été riche en événements pour l'association Les Marchous, qui compte un adhérent de plus avec l'arrivée du petit Soan.

La vie des Marches est marquée par la création d'une nouvelle bergerie et d'une fromagerie qui sera opérationnelle au printemps prochain avec la nouvelle lactation. Ces réalisations sont le fruit de l'investissement de Philippe, Chloé et Théo Bertrand-Pellisson. Il est à noter également l'acquisition par la commune d'un terrain situé au centre du village pour l'agrément de tous, et le choix du futur emplacement du parking. Avec l'aide de la municipalité et des cotisations, l'association continue son travail d'entretien et d'embellissement du village avec deux chantiers respectivement en juin et août : la réfection de la fontaine du haut du Forest des Marches, la peinture, le nettoyage et l'éclairage du local poubelles, l'amélioration d'un chemin dans le village, le fleurissement et le débroussaillage...



Les deux chantiers annuels d'entretien et d'embellissement permettent de maintenir les liens sociaux entre les Marchous.

Autre événement rythmant la vie du village, la fête de la Saint-Roch - avec la messe dans la chapelle, la cuisson du pain et des gratins dans le four des Marches - permet d'entretenir les liens de convivialité entre les résidents permanents et non permanents. Une façon de fédérer et d'entretenir l'unité du village.

Les Randonneurs pédestres d'Orcières toujours actifs sur les sentiers



Les Randonneurs pédestres d'Orcières se sont réunis fin octobre pour leur assemblée générale. 33 des 55 adhérents étaient présents ou représentés. Sur les cinq membres du conseil d'administration renouvelables, une seule personne n'a pas souhaité se représenter, les autres ont tous été reconduits et le bureau reste inchangé.

Le bilan d'activité de l'année fait ressortir une équipe d'initiateurs de randonnée renouvelée, ce qui a permis d'organiser des sorties variées été comme hiver. Un groupe de vététistes en vélo électrique s'est également constituée et a réalisé deux sorties cet automne.

Côté chantiers, outre la réfection et l'entretien des sentiers habituels, l'équipe s'est attelée à la remise en état de la cabane des Bagnols.

12 chantiers en 2025 et un besoin de bras...

Depuis de nombreuses années, ce sont les randonneurs qui assurent l'entretien des sentiers autour du chef-lieu. Déjà deux générations se sont succédé depuis René Seguin, le président fondateur, Jean Ricou, Joseph Giraud-Moine, Léon Escalier... Cette année encore, les LRPO ont réalisé 12 chantiers d'entretien avec débroussaillage, création de cunettes, implantation de rondins, tronçonnage... sur le chemin de Léon, celui de Joseph, la Base de loisirs-Les Usclas, Serre sec, Les Marches-Les Plautus-Orcières, Les Audiberts-Girardet, Bousenayes-Piste cavalière, Les Ratiers-Girardet, Les Foures-Les Chabauds, la cabane des Baniols.

Toutefois force est de constater que progressivement l'entretien de certains sentiers est abandonné faute de « moyens physiques » (la croix du Crest, Basset par les Chabauds, le col de la Coupa...).

L'association lance un appel pour que de « jeunes retraités » et autres viennent rejoindre l'équipe, faute de quoi il y a le risque, à court terme, de voir cet entretien des sentiers de proximité s'arrêter. Tous ces sentiers font partie de notre héritage et du patrimoine de la commune. Nous nous devons de les entretenir.



Les écoliers revisitent l'histoire en Ardèche

Les classes de cycles 2 et 3 de l'école d'Orcières ont travaillé tout au long de l'année écoulée sur le thème « Voyage dans le temps ». En effet, il tenait à cœur aux enseignantes, Milène Gensul et Mylène Rojas, de faire découvrir aux enfants l'Histoire et surtout leur histoire à travers les différentes périodes. L'aboutissement de ce vaste travail a été la réalisation d'un voyage scolaire au cours duquel, les enfants ont pu voir concrètement tout ce qu'ils ont étudié au cours de l'année scolaire.

Voici leur retour : « Ça y est, nous avons retrouvé nos montagnes enneigées après une belle aventure ardéchoise ! 4 jours et 3 nuits pour réviser l'Histoire et partager le quotidien avec les copains. Une grotte ornée de peintures rupestres, un théâtre antique gallo-romain, un château médiéval animé par des combats d'épées et des danses médiévales... et surtout, des petits-déjeuners entre amis, des batailles de coussins dans les couloirs et des maîtresses un peu « mamans » pendant une semaine... ».

La crèche d'Orcières a rouvert ses portes

Après plusieurs mois d'incertitude, c'est avec une grande joie que la commune d'Orcières a vu rouvrir les portes de la crèche au village. L'ancienne crèche associative parentale Polichinelle avait malheureusement dû fermer ses portes en juin 2024. Cette fermeture avait laissé un vide important pour les familles de la vallée et tous les personnels. Heureusement, grâce à la mobilisation rapide de l'ESF d'Orcières, la garde des enfants a pu être proposée dès l'été 2024. Dans un premier temps, sous la structure de garderie saisonnière, seule modalité autorisée en urgence par la PMI.

Ce dispositif transitoire a ensuite évolué au cours de l'été en micro-crèche, permettant d'offrir un cadre plus accessible financièrement aux parents pour l'accueil des tout petits. L'ESF, déjà très investie dans la vie locale, a continué à assurer la gestion du service, garantissant ainsi la continuité de l'accueil des enfants du territoire.

Le 30 juin 2025, c'est avec l'ADMR, association choisie par la Communauté de communes parmi les candidatures, que la crèche s'est réinstallée dans les locaux d'Orcières. L'agrément a été donné pour 18 enfants qui sont accueillis du lundi au vendredi de 7h30 à



18h30. Durant toute la période d'ouverture de la station de ski, il était prévu d'ouvrir à 12 enfants les samedis et dimanches mais faute de trouver du personnel qualifié en nombre suffisant, ce service ne pourra pas être mis en place cet hiver.

La commune tient à remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées pour permettre à la crèche d'Orcières de retrouver sa place au cœur du village et de la vie des familles, avec une mention particulière pour Jean-Christophe Nolier, le directeur de l'ESF, et Florence Primault, sa secrétaire de direction, pour leur implication et leur dynamisme.

> **Contacts crèche :** 04 65 00 13 76 - 06 85 32 35 70 - creche.orcieres@admr05.org.

D'où viennent les noms doubles d'Orcières ?

Dans les zones de montagne, on trouve fréquemment des noms doubles, dits aussi noms composés, résultant de la nécessité de distinguer les très nombreuses familles homonymes, cette particularité étant elle-même liée à la forte endogamie inhérente à l'isolement géographique.

On doit insister sur le fait que les deux éléments qui composent le nom double sont indissociables, ce qui impose la présence d'un trait d'union.

Dans les Hautes-Alpes comme dans le reste des Alpes, les noms doubles sont relativement fréquents. On peut citer le Briançonnais, mais aussi le Champsaur et Orcières au premier chef, où les noms doubles dominent nettement en fréquence les noms « simples » (comme Bonnabel, Chevalier, Gueydan ou Sarrazin). Ces derniers patronymes sont bien sûr pratiquement tous associés à des sobriquets distinctifs, mais ils ne forment pas un nom double transmissible.

A Orcières, au début du 19e siècle, les noms doubles sont ainsi trois fois plus nombreux que les noms simples ! Leur transmission n'a pas été systématique, loin de là. La tendance à la simplification fait que c'est presque toujours le second élément du nom double qui a été supprimé. Ainsi de nombreux Charrière-Rond des Marches ont été déclarés en tant que Charrière au cours du 19e siècle. Mais certaines branches ont conservé le nom complet.

Autre exemple parlant, les Bertrand, qui peuvent descendre d'ancêtres Bertrand-Faure, Bertrand-Chaffi, Bertrand-Chambillon ou encore Bertrand-Souveyron. Quant à la plupart des Ricou contemporains, leurs aieux se nommaient Ricou-Charles, Ricou-Ricony ou Ricou-Vesque.

A l'inverse, mais c'est tout à fait marginal, un nom double a pu apparaître soudainement, à une époque plus récente. C'est le cas du nom Giraud-Mauduit, inconnu dans les registres d'Orcières jusqu'à ce que Pierre Giraud-Telme, dit Mauduit, déclare ses enfants

Passionné de généalogie

Après une carrière de professeur de lettres, Maurice André, originaire des Estaris, est depuis 12 ans généalogiste passionné. Il a réalisé un travail titanique pour construire « L'arbre de toutes les familles d'Orcières et des descendants d'Orsatus », qui dépasse à présent les 76 000 personnes.

La consultation permet à toute personne ayant au moins un ascendant né avant le 31 décembre 1924 de voir s'afficher instantanément la totalité des ancêtres trouvés dans les registres paroissiaux et d'état-civil d'Orcières. Le lien est le suivant : https://gw.geneanet.org/andrestaris_w.

Il nous livre ici une passionnante réflexion sur les noms composés d'Orcières.

sous ce nom à partir de 1884. Le nom Bertrand-Pellisson n'existe pas non plus à Orcières jusqu'à ce que Jean Bertrand, de la branche des Bertrand-Chaffi (anciennement nommés Bertrand-Cheyla), époux de Flavie Dye-Pellisson, décide de fusionner à sa manière son nom et celui de son épouse. En 1895, il déclare son premier enfant sous le nom de Bertrand-Pellisson. Tous les porteurs du nom actuels sont issus du consentement de l'officier d'état-civil...

Il est évidemment impossible d'évoquer les noms doubles orsatus sans mentionner les Giraud « plus », présents en grand nombre dans la commune. On en dénombre au fil des siècles environ deux douzaines. Plus de la moitié ont disparu (Giraud-Branquet, Giraud-Manonne, Giraud-Prince, Giraud de L'Hoste...). De nos jours subsistent onze patronymes composés avec Giraud : Giraud-Audine, Giraud-Claude, Giraud-Guigues, Giraud-Lagier, Giraud-Lombard, Giraud-Marcellin, Giraud-Mauduit, Giraud-Missier, Giraud-Moine, Giraud-Sauveur, Giraud-Telme.

Le nom Giraud est issu d'un ancien nom de baptême d'origine germanique (racine ger- qui veut dire lance), ce qui ne signifie absolument pas que les ancêtres descendaient des Germains. Ce nom de baptême pouvait tout bonnement plaire aux parents de l'enfant orsatus. Quand les noms de famille transmissibles sont apparus, progressivement à partir du 12e siècle, le nom de baptême Giraud devait être particulièrement populaire à Orcières. Jusque-là les gens portaient simplement un nom de baptême. Un beau jour, Pierre, fils de Giraud, a été identifié comme étant Pierre Giraud. Rien à voir donc avec une quelconque origine germanique.

Concernant le second élément des Giraud « plus », il s'agit souvent d'un autre nom de baptême (ce que nous appelons aujourd'hui un prénom) : Guigues, Lagier, Marcellin, Sauveur sont tous des prénoms disparus ou désuets. Telme vient par aphérèse de Lantelme, un ancien prénom aussi. Quant à Missier, il s'agit d'une déformation de messier (du latin messis, moisson), qui désignait en ancien français le « gardien des moissons », une sorte de garde champêtre. La plupart de ces noms composés sont tellement typiques que n'importe quel porteur du nom contemporain, où qu'il soit né sur la planète, descend forcément d'un ancêtre orsatus. La préservation de ces noms de famille très caractéristiques est heureusement favorisée par la réglementation française en matière de transmission patronymique.

A titre personnel, j'estime que les porteurs contemporains de ces noms doubles peuvent à juste titre se sentir satisfaits et même, osons le mot, fiers d'être identifiés instantanément comme les représentants d'un beau terroir, privilège rare !

Maurice ANDRÉ

HIVER 2025-2026

Club des sports : des résultats au rendez-vous



Thomas Chaix a été sacré champion de France U21 de Descente et de Super G.



Leilou Brissot a brillé pour sa première saison au niveau international.

La saison 2024/2025 n'a pas été simple d'un point de vue météo. Les conditions d'entraînement se sont révélées délicates tout au long de l'hiver. Cela a toutefois permis aux jeunes skieurs du Club des sports de travailler en toutes neiges et tout terrain, un apprentissage technique précieux pour le long terme.

Malgré ces contraintes, les résultats sportifs ont été au rendez-vous. Le club s'est imposé en remportant le classement club des Ski Games d'Orcières, un succès collectif qui illustre la progression de l'ensemble de ces jeunes athlètes. Ces résultats, ajoutés aux nombreux podiums enregistrés sur le Circuit régional Jeunes (CRJ), confirment la qualité de la formation dispensée par le club et la motivation de ses licenciés. Les représentants orsatus sur le circuit FIS se sont particulièrement illustrés. Thomas Chaix a ainsi été sacré champion de France U21 de Descente et de Su-

per G, mais également champion du monde Junior de combiné par équipe à Tarvisio. Sa progression lui vaut une sélection en équipe de France, groupe Coupe d'Europe de vitesse.

Leilou Brissot a également brillé pour sa première saison au niveau international. Elle termine 1^{re} 2008 du classement Samse Tour et confirme tout son potentiel en étant sélectionnée au sein du groupe relève de l'équipe de France.

Le travail de préparation physique réalisé en amont contribue largement à ces bons résultats. Ce travail continue d'année en année et ne cesse de se renforcer. Les plus jeunes (U8 et U10) ont alterné journées sportives et activités ludiques (randonnées, VTT, paddle, laser game...) favorisant la cohésion et le développement moteur. Dès la catégorie U12, les séances se sont orientées vers un travail plus spécifique : filières énergétiques, renforcement mus-

Laura Pascal nouvelle présidente du club

L'organisation interne du club a continué d'évoluer avec un nouveau bureau élu cette année.

Laura Pascal est élue présidente de l'association. Elle est secondée par Rudy Bertrand-Pellisson, vice-président. La gestion des comptes est confiée à Alizée Baron, assistée de Sabrina Rebron, vice-trésorière. Jérôme Brissot occupe désormais le poste de secrétaire. Ils seront accompagnés par les membres du conseil d'administration : Pascaline Ricou, Christophe Ganty, Didier Marro et Eric Agu.

En collaboration avec l'équipe technique et les entraî-

neurs, ce nouveau bureau s'inscrit dans la continuité de la dynamique du club.

L'encadrement sportif reste stable avec des entraîneurs investis et proches des jeunes. Les bénévoles, parents et soutiens du club jouent également un rôle essentiel, que ce soit dans l'organisation des événements et la vie quotidienne du club.

Cette synergie entre encadrants, dirigeants et familles permet de maintenir un haut niveau de qualité tout en préservant l'esprit de convivialité qui fait la force du Club des sports d'Orcières.



culaire, prévention des blessures et exercices techniques adaptés aux exigences du ski. Ce sont près de six semaines de préparation physique qui sont proposées aux jeunes skieurs durant la période estivale. L'automne a marqué l'entrée dans une phase clé avec des stages de ski sur glacier pour les U14 et U16, notamment à Cervinia, afin de lancer leur saison. Dès l'ouverture de la station d'Orcières, l'objectif est resté le même : profiter au maximum du domaine pour limiter les déplacements et offrir un cadre d'entraînement optimal aux jeunes licenciés.



Alizée Baron en charge des compétitions à Orcières

La saison 2024/2025 a marqué une évolution significative dans l'organisation des grands événements de la station. Le départ de Jean-Louis Milelli de la vallée a nécessité une réorganisation afin que les compétitions de référence, portées jusqu'ici par SGO, puissent continuer à faire rayonner Orcières Merlette sur les scènes nationale et internationale.

Pour garantir une continuité de qualité, la mairie et la Semilom ont confié ces missions à Alizée Baron, tout juste « retraitée » de sa carrière de haut niveau, qui a accepté de prendre la responsabilité de ce volet stratégique. Le Club des sports d'Orcières est ainsi devenu l'association support et organisatrice de ces compétitions qui font la réputation de la station.

Les accords conclus à l'automne 2024 entre le club et la station ont permis de bâtir les bases d'une nouvelle dynamique événementielle. Grâce à cette réorganisation, les compétitions prévues ont pu être menées à bien cet hiver 2025, malgré des conditions météo particulièrement difficiles : chutes de neige abondantes, vent et pluie ont mis à rude épreuve les équipes d'organisation.

Ce fut pourtant une réussite saluée par la FIS, qui a une nouvelle fois félicité Orcières pour la qualité de son organisation, considérée comme une référence.



Il faut en remercier l'ensemble des bénévoles, des équipes de la station (pisteurs, dameurs, stadiers...) et tous les partenaires pour leur engagement sans relâche. Leur dévouement a permis de transformer chaque rendez-vous en succès.

Les dates à retenir pour l'hiver 2026 :

- Mémorial Elena Nolier (U10) : 18 janvier 2026
- Coupe d'Europe féminine de vitesse : 26 au 30 janvier 2026
- FIS d'Orcières : 2 et 3 février 2026
- Ski Games d'Orcières : 21 et 22 mars 2026

Ces rendez-vous confirment Orcières comme une station de référence pour le ski de compétition, renforçant à la fois son attractivité touristique et sa réputation sportive.

Les Reptils serpentent les pistes

Depuis 2003, l'association des Reptils accompagne les enfants dans la pratique du snowboard. Que ce soit loisir ou compétition, il y en a pour tous les goûts. L'objectif, la découverte du snowboard, du milieu de la montagne avec ses particularités et ses risques dans un contexte convivial où l'accent est mis sur le respect d'autrui et de la nature.

Dès 4 ans, les minis apprennent le plaisir de la glisse et certains ont déjà pu participer à leur première compétition, la Microkids des 2 Alpes qui a lieu chaque année fin avril.

A partir de 7 ans, les riders ont la possibilité de découvrir d'autres stations grâce à des courses régionales et KNT (Kids national tour).

Au collège de Saint-Bonnet-en-Champsaur, la section snowboard permet à ces jeunes de poursuivre leurs études tout en alliant des cours de snowboard jusqu'à trois fois par semaine grâce au moniteur annualisé du club, Bernard Escallier, qui intervient dès l'automne pour la préparation physique.

Dans la continuité, trois lycéens ont intégré cette année le pôle espoir du lycée d'altitude de Briançon afin de bénéficier d'un emploi du temps aménagé qui permet de participer aux courses nationales et aux coupes d'Europe.

Une Coupe d'Europe organisée à Orcières

Cet hiver, les 29 et 30 mars, les Reptils ont eu l'occasion d'organiser une Coupe d'Europe, en partenariat avec la station d'Orcières. La dernière manche de ce circuit puis la finale ont marqué les esprits par leur départ engagé depuis l'ancienne terrasse du restaurant du Drouvet et le haut niveau des compétiteurs. Un événement qui n'aurait pu avoir lieu sans le concours



de tous les bénévoles et intervenants locaux. Du snowboard, mais pas que... Cette année, les enfants ont pu pratiquer le wakeboard via le téléski nautique du plan d'eau du Champsaur mais aussi avec Génération Gliss sur le lac de Serre-Ponçon. Cette hiver encore, les Reptils assureront deux cours par semaine d'une demi-journée et six demi-journées pendant les trois périodes de vacances scolaires. Les cours sont dispensés par des moniteurs de l'ESF et surtout par Bernard Escallier, coach attitré du club, Florian Bermond, son second, et Amélie Joffroy, qui accompagnent les Reptils depuis plusieurs années. Leur passion respective pour cette discipline est transmise aux jeunes riders dans la bonne humeur. Le club a le projet d'organiser à nouveau une manche de la Coupe d'Europe et dans la foulée, une étape des championnats de France. Les bénévoles sont les bienvenus...

Équitation : deux cavalières orsatus distinguées à l'Open de France poney

Deux jeunes cavalières orsatus ont été sélectionnées pour participer à l'Open de France de poney, du 5 au 13 juillet à Lamotte-Beuvron.

Anouck Revol, 14 ans, a réalisé une très belle performance en devenant championne de France de concours complet avec son poney français de selle Gangster de la Gardiole. Ils s'étaient déjà illustrés quelques jours plus tôt en montant sur la troisième marche du podium en catégorie Poney élite C. Une grande satisfaction pour sa coach, Chloé Lallement, du Poney club de la Gardiole à La Bâtie-Vieille.

Après une année d'entraînement avec Marlène Hunerfurst sur la ponnelle Gink Biloba Milirnian aux écuries du Rigodon à Jarjayes, Jeanne Marchand a quant à elle terminé 3^{ème} en équipe en CSO P2 (concours de



Jeanne Marchand (à gauche) et Anouck Revol ont brillé à l'Open de France.

saut d'obstacles). Elle s'est classée 10^{ème} en CCE individuelle (concours complet d'équitation).

Un beau résultat pour cette cavalière de 11 ans, passionnée par l'équitation, comme sa maman Margot.

NAVETTES GRATUITES INTERVILLAGES HIVER 25-26



ORCIÈRES

Merlette 1850

Du 13 décembre 2025 au 19 décembre 2025
et du 23 mars 2026 au 12 avril 2026

Free shuttles

Base de Loisirs ↔ Village ↔ Hameaux ↔ Station

| | | | | |
|------------------------------|-------|--|-------|--|
| Base de Loisirs | 07:40 | | 17:00 | |
| Plan d'eau | 07:41 | | 17:01 | |
| Chauflard | 07:45 | | 17:05 | |
| Boussenayes | 07:47 | | 17:07 | |
| Orcières - Les Combettes | 07:49 | | 17:09 | |
| Orcières - Village Mairie | 07:50 | | 17:10 | |
| Les Sources - Parc animalier | 07:53 | | 17:14 | |
| Les Veyres | 07:55 | | 17:16 | |
| Les Plauts | 07:56 | | 17:18 | |
| Orcières Merlette - Station | 08:00 | | 17:25 | |

Navettes
complémentaires
payantes du réseau ZOU!



| | | | | |
|------------------------------|-------|--|-------|--|
| Orcières Merlette - Station | 12:15 | | 17:30 | |
| Les Plauts | 12:18 | | 17:33 | |
| Les Veyres | 12:20 | | 17:35 | |
| Les Sources - Parc animalier | 12:24 | | 17:38 | |
| Orcières - Village Mairie | 12:30 | | 17:45 | |
| Orcières - Les Combettes | 12:32 | | 17:47 | |
| Boussenayes | 12:34 | | 17:49 | |
| Chauflard | 12:36 | | 17:51 | |
| Plan d'eau | 12:40 | | 17:55 | |
| Base de Loisirs | 12:41 | | 17:56 | |

Office de Tourisme d'Orcières +33 (0)4 92 55 89 89

NAVETTES GRATUITES INTERVILLAGES HIVER 25-26

HORS VACANCES SCOLAIRES



ORCIÈRES

Merlette 1850

Du 05 janvier 2025 au 06 février 2026
et du 09 mars 2026 au 22 mars 2026

Free shuttles

Base de Loisirs ↔ Village ↔ Hameaux ↔ Station

| | | | | | |
|------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Base de Loisirs | 07:40 | 08:15 | 11:45 | 13:30 | 17:00 |
| Plan d'eau | 07:41 | 08:16 | 11:48 | 13:31 | 17:01 |
| Chauflard | 07:44 | 08:20 | 11:50 | 13:35 | 17:05 |
| Boussenayes | 07:48 | 08:22 | 11:52 | 13:37 | 17:07 |
| Orcières - Les Combettes | 07:48 | 08:24 | 11:54 | 13:29 | 17:09 |
| Orcières - Village Mairie | 07:50 | 08:25 | 11:55 | 13:40 | 17:10 |
| Les Sources - Parc animalier | 07:53 | 08:29 | 11:58 | 13:44 | 17:14 |
| Les Veyres | 07:55 | 08:31 | 12:01 | 13:46 | 17:16 |
| Les Plauts | 07:58 | 08:33 | 12:03 | 13:48 | 17:18 |
| Orcières Merlette - Station | 08:00 | 08:40 | 12:10 | 13:55 | 17:25 |

Navettes complémentaires
payantes du réseau ZOU!



| | | | | | |
|------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Orcières Merlette - Station | 08:45 | 12:15 | 14:00 | 17:30 | 18:00 |
| Les Plauts | 08:48 | 12:18 | 14:03 | 17:33 | 18:03 |
| Les Veyres | 08:50 | 12:20 | 14:05 | 17:35 | 18:05 |
| Les Sources - Parc animalier | 08:54 | 12:24 | 14:09 | 17:39 | 18:09 |
| Orcières - Village Mairie | 09:00 | 12:30 | 14:15 | 17:45 | 18:15 |
| Orcières - Les Combettes | 09:02 | 12:32 | 14:17 | 17:47 | 18:17 |
| Boussenayes | 09:04 | 12:34 | 14:19 | 17:49 | 18:19 |
| Chauflard | 09:06 | 12:36 | 14:21 | 17:51 | 18:21 |
| Plan d'eau | 09:10 | 12:40 | 14:25 | 17:55 | 18:25 |
| Base de Loisirs | 09:11 | 12:41 | 14:26 | 17:56 | 18:26 |

Office de Tourisme d'Orcières +33 (0)4 92 55 89 89

NAVETTES GRATUITES INTERVILLAGES HIVER 25-26



ORCIÈRES

Merlette 1850

VACANCES SCOLAIRES DE NOËL ET D'HIVER

Du 20 décembre 2025 au 4 janvier 2026
et du 7 février au 8 mars 2026

Free shuttles

Base de Loisirs ↔ Village ↔ Hameaux ↔ Station

| | | | | | | | | | | |
|------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Base de Loisirs | 07:40 | 08:15 | 08:45 | 09:15 | 09:45 | 10:15 | 11:45 | 13:30 | 16:15 | 17:15 |
| Plan d'eau | 07:41 | 08:16 | 08:46 | 09:16 | 09:46 | 10:16 | 11:46 | 13:31 | 16:16 | 17:16 |
| Chaufarel | 07:45 | 08:20 | 08:50 | 09:20 | 09:50 | 10:20 | 11:50 | 13:35 | 16:20 | 17:20 |
| Boussemeyrol | 07:47 | 08:22 | 08:52 | 09:22 | 09:52 | 10:22 | 11:52 | 13:37 | 16:22 | 17:22 |
| Orcières - Les Combettes | 07:49 | 08:24 | 08:54 | 09:24 | 09:54 | 10:24 | 11:54 | 13:39 | 16:24 | 17:24 |
| Orcières - Village Mairie | 07:50 | 08:25 | 08:55 | 09:25 | 09:55 | 10:25 | 11:55 | 13:40 | 16:25 | 17:25 |
| Les Sauroux - Parc animalier | 07:53 | 08:29 | 08:59 | 09:29 | 09:59 | 10:29 | 11:59 | 13:44 | 16:29 | 17:29 |
| Les Veyres | 07:58 | 08:31 | 08:01 | 09:31 | 10:01 | 10:31 | 12:01 | 13:46 | 16:31 | 17:31 |
| Les Plaous | 07:58 | 08:33 | 08:03 | 09:33 | 10:03 | 10:33 | 12:03 | 13:48 | 16:33 | 17:33 |
| Orcières Merlette - Station | 08:00 | 08:40 | 08:10 | 09:40 | 10:10 | 10:40 | 12:10 | 13:55 | 16:40 | 17:40 |

Navettes complémentaires payantes du réseau ZOU!



ZOU!



| | | | | | | | | | | |
|------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Orcières Merlette - Station | 08:45 | 09:15 | 09:45 | 10:15 | 11:00 | 12:15 | 14:00 | 16:45 | 17:15 | 18:15 |
| Les Plaous | 08:48 | 09:18 | 09:48 | 10:18 | 11:03 | 12:18 | 14:03 | 16:48 | 17:18 | 18:18 |
| Les Veyres | 08:50 | 09:20 | 09:50 | 10:20 | 11:05 | 12:20 | 14:05 | 16:50 | 17:20 | 18:20 |
| Les Sauroux - Parc animalier | 08:54 | 09:24 | 09:54 | 10:24 | 11:09 | 12:24 | 14:09 | 16:54 | 17:24 | 18:24 |
| Orcières - Village Mairie | 09:00 | 09:30 | 09:00 | 10:30 | 11:15 | 12:30 | 14:15 | 17:00 | 17:30 | 18:00 |
| Orcières - Les Combettes | 09:02 | 09:32 | 09:02 | 10:32 | 11:17 | 12:32 | 14:17 | 17:02 | 17:32 | 18:02 |
| Boussemeyrol | 09:04 | 09:34 | 09:04 | 10:34 | 11:18 | 12:34 | 14:18 | 17:04 | 17:34 | 18:04 |
| Chaufarel | 09:06 | 09:36 | 09:06 | 10:36 | 11:21 | 12:36 | 14:21 | 17:06 | 17:36 | 18:06 |
| Plan d'eau | 09:09 | 09:40 | 10:10 | 10:40 | 11:25 | 12:40 | 14:25 | 17:09 | 17:40 | 18:10 |
| Base de Loisirs | 09:11 | 09:41 | 10:11 | 10:41 | 11:26 | 12:41 | 14:26 | 17:11 | 17:41 | 18:11 |

Office de Tourisme d'Orcières +33 (0)4 92 55 89 89

PRATIQUE

Secours 112

Police municipale 04 92 55 78 63

Gendarmerie nationale 17 ou 04 92 55 73 73

Sapeurs-pompiers 18

SAMU 15

Centre médical 04 92 55 70 77

Tous les jours, de 8h30 à 19h

Pharmacie 04 92 55 71 13

Tous les jours, de 9h à 19h

Mairie d'Orcières 04 92 55 70 26

Ouverte du lundi au vendredi,
de 8h à 12h et de 14h à 17h

Office de tourisme 04 92 55 89 89

La Poste à Orcières 04 92 55 64 65

Du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h

Agence postale communale

à l'Office de tourisme 04 92 55 61 94

Ouverte de 9h à 12h

Déchetterie 04 92 55 91 71 ou 06 61 66 47 20

HIVER / Lundi, mercredi, samedi :

9h - 11h45 / 14h - 16h45

Mardi, jeudi, vendredi : 14h - 16h45

ÉTÉ / Lundi, mercredi, samedi :

9h - 11h45 / 13h30 - 17h15

Mardi, jeudi, vendredi : 13h30 - 17h15